



**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
JURA**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	11

**Date d'affichage
23/04/2026**

**Date de la convocation
13/04/2026**

**OBJET de la
DELIBERATION**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE LA BARRE

Séance du 21 AVRIL 2026

L'an deux mil **deux mil vingt six, le vingt et un avril** à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de Monsieur Frédéric PAILLARD, Maire

Présents : **Claude BAYLE, Sylvie BAYLE, Sylvain LHOMME, Vincent MARAUX, Rudy MASRABAYE, Frédéric PAILLARD, Alice ROBERT, Maryse SICLET, Fabienne TATIN FROUX, Jérémy ZANOTTI.**
Absente excusée : **Lydia PARGUEY qui donne pouvoir à Fabienne TATIN FROUX.**

Secrétaire : **Claude BAYLE**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le rappel des mécanismes de fonctionnement, d'investissement, d'autofinancement,

Vu la nécessité de voter tôt le budget pour permettre le paiement des factures d'investissement engagées en début d'année,

Considérant que celui-ci a été monté sans avoir voté le taux des taxes.

Considérant qu'il conviendra certainement en cours d'année de faire quelques ajustements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, approuve le Budget Primitif 2026 tel que présenté ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : **285 367.69 €**

Recettes : 154 514.00 €

Résultat de fonctionnement reporté 130 853.69 €

Total recettes **285 367.69 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 117 317.00 €

Reste à réaliser 5 587.86 €

Solde exécution section investissement reporté 59 177.83 €

Total dépenses : **182 082.69 €**

Recettes : 182 082.69 €

Reste à réaliser 0.00 €

Total recettes : **182 082.69 €**

2026 | 014

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le 23/04/2026
ID : 039-213900392-20260421-2026_D014-DE



Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le/La secrétaire
Claude BAYLE

Le Maire
Frédéric PAILLARD